



Le mot du Maire

Depuis le dernier Fougeré Infos du mois de juillet, des événements tragiques sont venus troubler notre société. Je voudrais ici redire que quelles que soient les convictions et les pensées de chacun, la tolérance et le respect doivent être, plus que jamais, des valeurs qu'il convient de porter haut et fort pour que nous puissions bien vivre ensemble. A cela s'ajoute la crise sanitaire liée au Covid-19 qui est toujours bien présente dans notre pays et nous devons continuer à être vigilant et à adopter les gestes barrières pour nous protéger et protéger les autres.

Malgré ce contexte particulier, le Conseil Municipal et le personnel communal ont commencé à travailler sur plusieurs projets et des chantiers ont également été lancés et réalisés dans plusieurs domaines afin d'améliorer notre quotidien.

Dans le secteur enfance-jeunesse, la rentrée scolaire s'est parfaitement bien déroulée dans les 2 écoles de la commune. Les enfants ont repris aussi le chemin du restaurant scolaire qui est devenu municipal depuis le 1er septembre. La salle du restaurant a été repeinte et décorée et les enfants ont découvert de nouveaux visages aussi bien du côté des agents communaux que du côté des mamies bénévoles. J'en profite ici pour les remercier tous à nouveau pour leur investissement au service des enfants. Des animations sont mises en place pour agrémente ce temps de pause méridienne très important pour les élèves.

Les élèves de CM de nos 2 écoles vont bientôt pouvoir participer à la vie démocratique de notre Commune puisqu'un Conseil Municipal d'Enfants va se mettre en place en ce début d'année 2021. Je remercie tous les membres de la commission ainsi que les Directeurs des écoles pour leur engagement dans ce projet très attendu par tous.

S'agissant des travaux de voirie 2020, ceux-ci ont été entièrement réalisés au cours du mois de septembre dernier et permettent ainsi d'améliorer notre cadre de vie. L'impasse des camélias a été entièrement refaite avec la création d'un espace de verdure où 3 arbres ont été plantés. Plusieurs routes de villages ont également été reprises et le chemin communal de la forêt qui part de la Noue Sève a été empierré. Concernant la sécurité sur nos routes, des panneaux Rappel 50 ont été installés dans les villages de la Ménardière et des Cerisiers. Nous allons également solliciter les services de La Roche-sur-Yon Agglomération pour nous aider dans la réalisation de cheminements piétonniers et cyclables ainsi que dans la sécurisation de nos villages. Dans tous les cas, soyons responsables et respectons les limitations de vitesse.

Côté bâtiments communaux, le diagnostic de l'église a démarré et un comité de pilotage va prochainement être mis en place pour le projet de salle d'activités sportives.

Les travaux de construction d'une ombrière solaire ont démarré ce mois-ci sur le parking de la salle polyvalente.

Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans ce Fougeré infos.

Les élus souhaitent aussi pendant ce mandat continuer d'être au plus près des forces vives de notre territoire. Une rencontre a eu lieu avec les associations pour échanger sur leurs besoins et nos artisans et commerçants seront prochainement invités à leur tour. Durant cette crise sanitaire que nous traversons, soutenons nos commerçants, artisans et associations qui font vivre notre commune.

Pour conclure, je vous souhaite avec l'ensemble des conseillers municipaux et du personnel communal de joyeuses fêtes de fin d'année et espère avec vous tous une belle et meilleure année 2021.

Le Maire,
Manuel GUIBERT

Aux habitants de Fougeré,

Compte tenu du contexte sanitaire,
la traditionnelle Cérémonie des vœux est annulée
en ce début d'année 2021.

Ce rassemblement festif, lieu d'échanges et de rencontres
avec vous, n'aura donc pas lieu. Nous espérons vous revoir très vite
sur de prochains événements.

COMMISSIONS OUVERTES

N'hésitez pas à proposer votre
candidature aux différentes
commissions

Formulaire d'inscription joint dans
ce Fougeré Infos.

Le Conseil Municipal

LA NOUVELLE COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Pour faire suite aux démissions de M. Sébastien GUILLOT, puis de Mme Emilie MALETTE, M. Sébastien GUILLEMARD a été installé en tant que conseiller municipal lors du Conseil municipal du 16 novembre 2020.

M. Sébastien GUILLEMARD intègre les commissions suivantes :

- « Solidarité - Enfance - Jeunesse - Restaurant scolaire »
- « Vie locale, associative - Information - Communication »

Principales décisions du Conseil Municipal

DE JUILLET À NOVEMBRE 2020

ENFANCE-JEUNESSE

Le conseil municipal a délibéré et accordé le versement de 19131 euros pour la période 2019/2020 à l'école privée St Joseph de Fougeré au titre du Contrat d'Association.

RESTAURANT SCOLAIRE

Le Conseil Municipal, en raison de contraintes liées à la Covid-19 :

- autorise la mise à disposition par l'école privée St Joseph de ses locaux pour la pause méridienne
- est favorable à la création de deux emplois non permanents d'adjoint technique pour un accroissement d'activité
- a apporté une modification au règlement intérieur du temps méridien, permettant un assouplissement des règles

BÂTIMENT-TRAVAUX-VOIRIE- URBANISME

Le Conseil Municipal,

- autorise M. le Maire à signer un avenant au prêt relais souscrit dans le cadre du projet L'Orée du Bois 4
- sollicite une subvention auprès du Conseil départemental pour la réalisation d'un diagnostic sanitaire sur l'Eglise de Fougeré et approuve le plan de financement présenté en Conseil Municipal
- attribue le marché de travaux pour la réfection du Chemin de la Noue Sève

- donne son accord pour le transfert des compétences éclairage public et signalisation lumineuse à la circulation routière au SYDEV

ENVIRONNEMENT / ÉCOLOGIE

Le Conseil Municipal,

- émet un avis favorable à la demande d'enregistrement d'une usine de méthanisation de la SAS Bournezeau Biogaz sur la commune de Bournezeau, au titre des ICPE.

VIE ASSOCIATIVE

Une subvention exceptionnelle de 250 euros est accordée à l'association Union Nationale des Combattants et Soldats de France de Fougeré, pour l'acquisition d'un drapeau.

VIE MUNICIPALE

Le Conseil Municipal,

- prend acte de la démission de M. Guillot Sébastien, à compter du 15/10/2020. Son successeur, M. Guillemard Sébastien a été installé conseiller municipal le 16/11/2020.
- a reprecisé la répartition des postes au sein des commissions qui étaient occupés par M. Guillot, ainsi que du CCAS.
- adopte le règlement intérieur du Conseil Municipal qui lui est présenté
- désigne Christelle Humeau comme correspondante à la Mission Locale du Pays Yonnais
- valide la mise en place d'un Conseil Municipal des Enfants

RESSOURCES HUMAINES

VIE DE LA MAIRIE

Le Conseil Municipal,

- approuve la proposition de versement d'une prime exceptionnelle aux agents communaux en raison des contraintes liées à la Covid et valide les modalités d'attribution.
- valide la désignation d'un agent communal comme coordinateur communal et la création de 2 emplois pour le recensement de la commune.
- a approuvé l'accueil d'un volontaire en service civique au premier trimestre 2021.

SOLIDARITÉ

Une subvention exceptionnelle est accordée au titre de la solidarité des communes sinistrées des vallées des Alpes Maritimes, pour un montant de 500 euros.

Conseil Municipal des Enfants

NOS ENFANTS... LES CITOYENS DE DEMAIN !

C'était un projet qui nous tenait à cœur, qui avait été mis en avant dans notre programme et c'est avec plaisir que nous vous annonçons la mise en place, en janvier 2021, du 1er Conseil Municipal des Enfants (CME) de Fougeré.

Avant tout, nous tenons à remercier chaleureusement les directeurs et les enseignants des 2 écoles pour leur implication dans ce projet,

C'est ainsi qu'après plusieurs mois de travail et de concertation avec les équipes pédagogiques, nous sommes en mesure de proposer aux enfants des classes de CM1 et CM2, des écoles Jacques Prévert et Jeanne d'Arc, de se présenter au Conseil Municipal des Enfants de Fougeré.

Les élus responsables de ce projet interviendront, en classe, pour expliquer aux élèves en quoi consiste cette assemblée. Nous comptons également sur les adultes qui les entourent (parents, grands-parents, amis...) pour impulser cette dynamique aux enfants et leur expliquer l'intérêt d'être candidat et de participer à ce Conseil Municipal.

Ainsi, le 29 janvier 2021 auront lieu les élections de cette nouvelle assemblée.

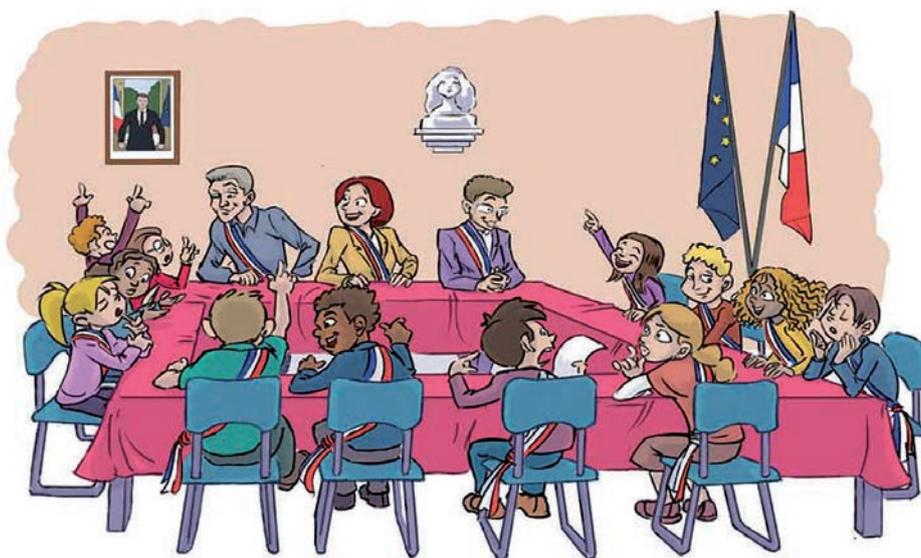
Les candidats devront déposer, avant le 22 janvier, leur candidature et leur profession de foi, en mairie, où elles seront affichées du 11 au 29 janvier 2021. Nous espérons fortement la parité. Ils devront également présenter leurs idées et projets à leurs camarades, en classe.

Les élèves de CM1 et CM2 de chaque école devront élire leurs 4 futurs conseillers parmi les candidats déclarés.

Ce seront donc 8 enfants, 4 CM1 et 4 CM2, qui siégeront à ce conseil municipal des enfants, pour une durée de 2 ans avec un renouvellement par moitié (les CM2) tous les ans.

Une fois élus, les nouveaux conseillers municipaux enfants seront amenés à travailler en lien avec l'équipe municipale en place et seront encadrés par deux conseillers municipaux.

L'objectif de cette instance est avant tout de donner la parole aux enfants, de leur permettre de mettre en place des actions et projets qui leur tiendront à cœur, et surtout d'en faire de futurs citoyens investis, responsables et solidaires.



Restaurant scolaire

LES ENFANTS... A TABLE !!!

Vous le savez certainement déjà, mais depuis la rentrée scolaire, la commune a repris la compétence restauration scolaire à Fougeré. La décision avait été prise lors du dernier mandat et c'est avec beaucoup de conviction que la nouvelle équipe municipale s'est emparée de ce projet.

Nous profitons de ce Fougeré Infos pour remercier chaleureusement tous les bénévoles de l'association cantine qui ont œuvré durant toutes ces années, pour assurer ce service et permettre ainsi à nos enfants de prendre leur repas le midi. Nous savons quels ont été leur dévouement et leur investissement ; encore un grand merci à chacun d'entre eux.

Une page se tourne donc avec la reprise par la commune de cette compétence ; compétence non obligatoire mais combien indispensable pour le bon fonctionnement de nos écoles et le bien-être de nos enfants.

Pour assurer, en lien avec la secrétaire de mairie, la gestion administrative de ce nouveau service, une personne a été recrutée, à mi-temps. De plus, les contrats des salariés de l'ancienne association, ont été repris, pour ceux qui le souhaitaient, par la commune.

Parallèlement, suite à un appel d'offre, la société API a été retenue pour la fourniture et la livraison des repas en liaison chaude.

Les repas sont donc livrés chaque matin dans des containers isothermes. Une salariée d'API veille au maintien des températures et dresse les plats ; elle assure également la plonge et l'entretien de la cuisine à la fin du service.

Les enfants inscrits à ce service étant potentiellement au nombre de 133, il a été décidé de conserver le principe des 2 services ; ainsi, en moyenne 56 enfants déjeunent au premier service et 59 au deuxième.

Ils sont accompagnés, à chaque service, par sept agents communaux et une « mamie bénévole ». Ils assurent la sécurité des trajets, l'aide à la prise des repas et veillent au respect des règles d'hygiène et des gestes barrières.

Nous tenons d'ailleurs à remercier également l'implication de nos 10 mamies bénévoles, preuve, s'il en fallait, que nous sommes une commune solidaire. Elles sont présentes auprès des enfants, chacune leur tour, pour s'assurer



de leur bien-être. Elles n'ont pas hésité à proposer leur aide supplémentaire quand les protocoles sanitaires se sont alourdis. Leur présence permet non seulement d'apporter un confort supplémentaire aux enfants, mais également de maintenir ce lien intergénérationnel qui nous est si cher à tous.

A la rentrée des vacances de la Toussaint, l'organisation a été modifiée pour répondre à un nouveau protocole sanitaire. Ainsi, les enfants déjeunent dorénavant par groupe classe, le respect des règles d'hygiène et des gestes barrières restent bien entendu une priorité pour le personnel.

Afin d'égayer la pause méridienne, l'équipe en place propose, aux enfants qui le souhaitent, de participer à des ateliers d'activités manuelles, jeux... Ainsi, des décorations de Noël ont été fabriquées pour orner le restaurant scolaire ; nul doute que d'autres thèmes vont être abordés au gré des saisons. Des animations pour les anniversaires, autour du thème des fruits et légumes de saison... sont également mises en place.

De son côté, la société API propose également des repas à thème et des animations sur différentes thématiques telles que le gaspillage alimentaire (avec pesée des restes), la mise en place du régalomètre (« j'ai aimé ou j'ai pas aimé le repas »), la semaine du goût...

Très prochainement, une enquête de satisfaction sera transmise aux familles afin de recueillir les différentes remarques, les idées, les besoins. Cela permettra d'apporter, le cas échéant, des modifications nécessaires pour améliorer encore le fonctionnement de ce service.

En attendant, le personnel et l'équipe municipale restent bien entendu à l'écoute des familles utilisatrices.

Une adresse mail a été mise en place pour ce service, n'hésitez pas à en faire usage si besoin : restauration.scolaire@fougere.fr

Le marché de voirie a été attribué à l'Entreprise COLAS pour un montant de 109 000 € HT.



Commission Voirie

TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE BOURG EN ENROBÉ À CHAUD



→ réfection du revêtement impasse des Camélias avec la création d'un espace vert au centre de la palette de retournement. Des végétaux y ont été plantés.

- revêtement de l'allée piétonne de la rue des Jonquilles à l'impasse des Camélias.
- revêtement des trottoirs rue de la Forêt en direction de St Martin des Noyers.

TRAVAUX RÉALISÉS EN CAMPAGNE EN ENROBÉ À FROID :

- route de Noailles à la Gâtelière
- route de la Tuilerie à l'Orillandière
- route de la Grimaudière

Depuis plusieurs années, les enrobés sont réalisés à froid et nous constatons que cette nouvelle formule tient mieux dans le temps que le revêtement traditionnel « émulsion bi-couche ou tri-couche ».



Concernant les autres routes de la commune, 25 tonnes de point à temps sont effectuées annuellement pour éviter un vieillissement trop rapide de la chaussée.

Il a été décidé à l'automne, en plus du programme voirie, l'empierrement pour consolider le chemin communal forestier de la Noue Sève en direction de la Chaize-le-Vicomte.

Nous remercions les agriculteurs qui ont une fois de plus facilité l'évacuation de la terre de curage avec leurs tracteurs et leurs remorques.

Merci également aux employés municipaux, Jacky et Mathieu qui veillent à l'entretien de l'ensemble de la voirie communale.

TRAVAUX RUE DES ROSES

L'effacement de réseaux et le remplacement des candélabres vont démarrer en janvier 2021 dans la rue des Roses.

Ce chantier va s'effectuer en 2 phases et perturber la circulation.

Des déviations seront mises en place et la collecte des ordures ménagères sera réorganisée.

Nous comptons sur votre compréhension.

Travaux réalisés dans les infrastructures

COMMISSION URBANISME, BÂTIMENTS, ENVIRONNEMENT, ESPACES VERTS.



Depuis juin dernier, divers travaux ont été effectués :

A l'école Jacques Prévert une nouvelle structure multi-activités a vu le jour dans la cour de l'école.

Cet espace de détente, installé en concertation avec la direction de l'école, va peut-être permettre aux élèves d'oublier un court instant les contraintes liées à la crise sanitaire.

Le panier de basket a également été remplacé.

Au restaurant scolaire, le couloir et la salle de restauration ont été repeints et des photos de fruits et légumes, fournies par le prestataire des repas API, viennent agrémenter la salle de restauration.

Toujours pour les enfants, un nouveau jeu sur ressort représentant un toucan va se poser sur l'aire de jeux située à l'arrière de la salle polyvalente.

Dernièrement, dans le même espace, un terrain de pétanque pouvant accueillir aussi bien des juniors que des seniors a été réalisé.

A la salle polyvalente, l'évacuation des sanitaires sera refaite pour supprimer les odeurs désagréables. Ces travaux devraient s'effectuer avant fin janvier 2021.

Côté terrain de football, de nouveaux volets ont été posés sur les anciens vestiaires afin de les sécuriser. La commission envisage une nouvelle peinture extérieure sur ces vestiaires.

Un chantier conséquent va démarrer prochainement. Il s'agit du diagnostic de l'Eglise aussi bien intérieur qu'extérieur. Cette mission sera menée par M. BAZIN, architecte du patrimoine.

La fibre optique arrive

Le réseau internet à très haut débit, installé par Orange, arrive à Fougeré. Les premiers branchements pourront être réalisés au cours du premier trimestre 2021.

Une réunion publique sera organisée par Orange pour informer les fougeréens (en fonction des contraintes sanitaires).

Rencontre avec les associations

Le 22 octobre dernier, la rencontre avec les associations fougeréennes a permis de recenser les besoins, prendre connaissance des projets et partager les expériences.

Conscients de l'importance du tissu associatif sur la commune qui permet de dynamiser la vie locale et d'assurer des services nécessaires et indispensables aux fougeréens, les élus souhaitent, au travers des échanges, continuer à soutenir et accompagner chacune d'entre elles.



Commission La Roche sur Yon Agglomération



Judi 27 août 2020, le conseil communautaire s'est réuni pour définir la composition de chacune des 6 commissions. Chaque commission est composée d'un élu titulaire et d'un élu suppléant de Fougeré.

Commissions La Roche-sur-Yon Agglomération 2020-2026	Titulaire	Suppléant
Administration générale, Finances, Ressources Humaines	Manuel GUIBERT	Alix ROBOT
Développement économique, Emploi, Tourisme	Michel TOURANCHEAU	Stéphane BRIEAU
Environnement, Assainissement, Déchets, Climat	Hélène GRELLIER	Jean-Claude HERBRETEAU
Aménagement, Déplacements, Habitat, Energie	Michel TOURANCHEAU	Elise GUILLET
Solidarité, Petite enfance, Seniors	Nadine DELAUNAY	Michelle BIRONNEAU
Sports, Culture, Communication, Enseignement supérieur	Isabelle SERIN	Matthieu FOURNIER



Des travaux sont en cours sur le parking de la salle polyvalente pour la réalisation d'une ombrière solaire qui permettra de produire de l'énergie renouvelable photovoltaïque et d'engager ainsi notre Commune vers la transition énergétique.

SyDEV, VENDÉE ENERGIE VENDÉE OMBRIÈRES, SEE YOU SUN

Cette opération est portée et **financée entièrement par la société Vendée Ombrières**, en partenariat avec l'entreprise See You Sun. Il s'agit d'une filiale de la Société d'Economie Mixte (SEM) Vendée Energie qui dépend du Syndicat départemental d'énergie et d'équipement de La Vendée, le SyDEV. Ce syndicat départemental qui rassemble depuis 70 ans les communes et intercommunalités de Vendée assure la compétence de distribution de l'électricité et est au service des collectivités pour les accompagner dans le développement des énergies renouvelables via sa SEM Vendée Energie.

Pour tous ces projets, le SyDEV et Vendée Energie s'associent à des partenaires privés tels que See You Sun qui apportent leur savoir-faire, leur expertise et du financement.

Il s'agit d'une opération totalement « blanche » pour la Commune : en contrepartie de la mise à disposition à l'euro symbolique du terrain, la Commune n'aura rien à déboursier aussi bien au niveau de l'investissement qu'au niveau des charges annuelles de fonctionnement. Tout sera entièrement supporté par la société qui récupérera en contrepartie la production d'électricité.

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Plusieurs types de projets visant à développer ces énergies renouvelables existent telles que le photovoltaïque sur toiture, sur d'anciennes décharges, l'éolien, les unités de méthanisation, les ombrières solaires et prochainement l'hydrogène vert.

L'ombrière solaire qui va voir le jour sur le parking de la salle polyvalente est un exemple de ce type de projet porté au niveau départemental par le SyDEV et donc soutenu par l'ensemble des communes et intercommunalités de Vendée qui souhaitent que notre Département puisse atteindre l'objectif national de 32% de consommation finale d'énergie renouvelable à l'horizon 2030.

L'OMBRIÈRE SOLAIRE

Plusieurs communes se sont portées candidates pour réaliser des ombrières solaires et nous avons la chance d'être dans les premières.

Lancé fin 2019, ce projet qui a été annoncé lors des Vœux du Maire en janvier 2020, a été présenté et débattu en conseil municipal et a fait l'objet de l'ensemble des procédures réglementaires (appel à manifestation d'intérêt concurrente, permis de construire, convention, etc).

Les **caractéristiques** de l'ombrière qui sera située au milieu du parking sont les suivantes : 13 m de large, 44 m de long, 575 m², 38 places de parking couvertes, 120 MWh produits.

Les avantages de l'ombrière :

- protège les véhicules de la pluie et du soleil ;
- possibilité d'installer une borne de recharge pour véhicules électriques ;
- des luminaires alimentés gratuitement pour la sécurité des usagers ;
- des prises électriques installées sous l'ombrière pour l'organisation de manifestations type vide-grenier, marché, etc.

L'INTÉGRATION PAYSAGÈRE DE L'OMBRIÈRE ET DES PLANTATIONS D'ARBRES

Sous l'ombrière, des aménagements et des plantations seront réalisés pour que la structure s'intègre le mieux possible dans cet espace très arboré et riche en arbres et arbustes.

Pour réaliser cet équipement, il a fallu couper les 6 arbres qui étaient situés sur le terre-plein central. Ces désagréments qui sont parfois inhérents à ce type de travaux et de projets d'aménagements sont bien évidemment compensés par la plantation d'arbres et d'arbustes. Sur l'espace vert situé près du parking de l'église, des arbres fruitiers ont été plantés et permettent ainsi de rendre encore plus vert notre cœur de bourg. 3 arbustes ont également été plantés dans le nouvel aménagement de l'impasse des Camélias.

D'autres arbres seront plantés par la suite dans les futurs lotissements, sur les aires de jeux, pour les naissances de l'année, etc.

Notre Commune est riche en espaces verts, en arbres et arbustes grâce à la forêt notamment et nous allons bien sûr continuer à développer tout cela, vous pouvez compter sur nous !

Tribune de la Majorité

Pour donner suite à la démission de M. Sébastien GUILLOT, le conseil municipal a accueilli le 16 novembre un nouveau membre, M. Sébastien GUILLEMARD.

Le groupe majoritaire lui souhaite la bienvenue et espère travailler avec lui dans un esprit constructif.

L'objectif de notre équipe, comme celle de toute instance représentative des citoyens, est de travailler dans l'intérêt des Fougeréens, c'est-à-dire dans l'intérêt général.

Respect, écoute, dialogue, tolérance sont des valeurs que nous défendons et souhaitons partager et exercer tous ensemble lors des réunions et rencontres avec chacune et chacun.

La solidarité est également un des principes que nous voulons développer et mettre en avant. L'un des plus beaux exemples concrets et récents a été la confection de masques par des couturières bénévoles de notre commune pour les enfants de nos 2 écoles. Encore bravo et merci à elles !

En cette fin d'année 2020, les conseillers municipaux de la majorité vous souhaitent à toutes et à tous de joyeuses fêtes et une excellente nouvelle année 2021 !

L'équipe « Ensemble pour une Commune dynamique et solidaire »

Tribune de l'Opposition

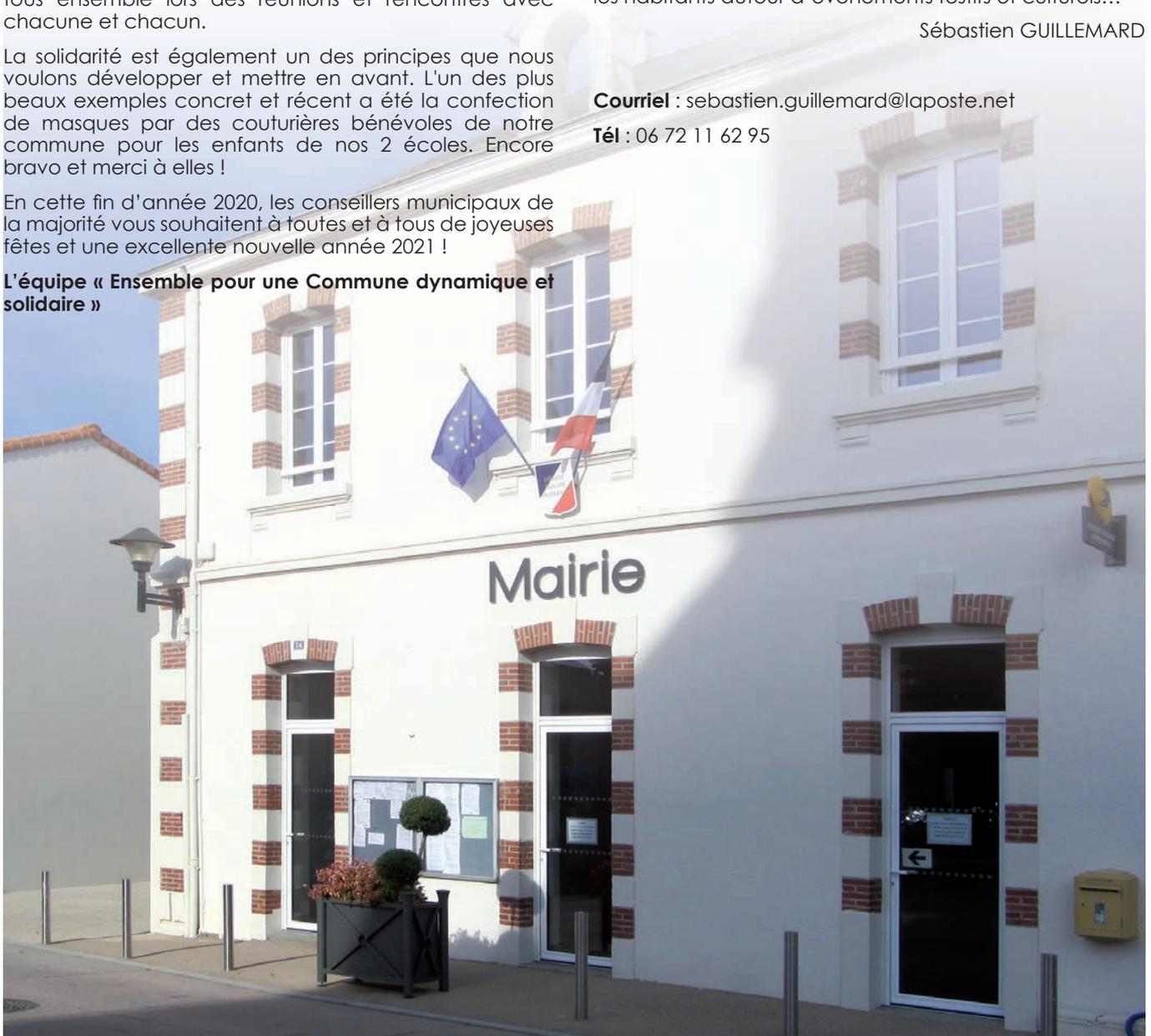
Estimant qu'il ne pouvait pas tenir son rôle, Sébastien Guillot a démissionné du conseil municipal. Nous le remercions pour son engagement. Comme vous avez pu le constater, le projet d'ombrière photovoltaïque porté par la majorité se concrétise sur le parking de la salle polyvalente. Nous regrettons l'absence de dialogue et de concertation avec les Fougeréens et resterons attentifs aux futurs projets engageant la commune.

La crise sanitaire provoque de nombreuses restrictions. Nos libertés fondamentales sont atteintes et le lien social est mis à mal. Nous serons force de proposition pour que des projets de nature à nous retrouver voient le jour. Un café associatif permettrait par exemple de rassembler les habitants autour d'évènements festifs et culturels...

Sébastien GUILLEMARD

Courriel : sebastien.guillemard@laposte.net

Tél : 06 72 11 62 95



HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE LA POSTE

La Mairie et l'Agence Postale sont ouvertes au Public :

- le lundi : de 14h30 à 17h30
- du mardi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30

→ **mairie** : 02 51 05 71 78
mairie@fougere.fr - www.fougere.fr

→ **agence Postale** : 02 51 05 70 80

ATTENTION NOUVEL HORAIRE DE DEPART DU COURRIER :

- 12h30 du lundi au vendredi,
- 9h00 le samedi.

La boîte aux lettres de la Mairie se situe passage Jacques GOLLY.

Le placard d'affichage contenant les informations des associations et autres infos non municipales est installé à côté, près des parterres.

DEMARCHES EN LIGNE : CARTES D'IDENTITES, PASSEPORT, DELIVRANCE DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION (CARTE GRISE) ET PERMIS DE CONDUIRE

Au même titre que les pré-demandes de carte nationale d'identité (CNI) et de passeports, les démarches d'immatriculation des véhicules et celles relatives au permis de conduire sont accessibles par internet.

Pour effectuer toutes vos démarches, il vous suffit de vous rendre sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés <https://ants.gouv.fr/>

Sur le site internet de la commune www.fougere.fr, vous pouvez consulter les flyers détaillés !

ORDURES MÉNAGÈRES

Un doute, une question sur le tri :
Consulter le site <http://www.vendeetriplus.fr/>

Vous emménagez ou quittez Fougeré : <http://www.larochesuryon.fr/services-infos-pratiques/dechets/laredevance/>

La collecte des ordures ménagères est effectuée le jeudi à partir de la fin de matinée, dans la commune.

Merci à tous de sortir les bacs le jeudi matin ou le mercredi soir, car la collecte n'est pas toujours effectuée aux mêmes horaires.

En cas de jour férié dans la semaine, la collecte est décalée le lendemain du jour habituel.

Déchetterie de la Grolle : elle est ouverte le mercredi et samedi :

- du 1^{er} mars au 31 octobre, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ;
- du 1^{er} novembre au 28 février, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h 30.

PORTAIL USAGER ECOCITO

Vous souhaitez consulter vos présentations de bac ? Vous voulez vérifier leurs références et consulter vos factures de redevance de déchets ? C'est désormais possible grâce au portail usagers Ecocito : <https://www.ecocito.com> proposé pour la gestion du service de collecte des déchets ménagers.

Outil simple et gratuit, Ecocito est accessible à tous par une connexion sécurisée.

Des anomalies au niveau de la collecte, contacter le 02 51 05 59 91.

TRI DES EMBALLAGES : NON AUX IMBRIQUÉS !



Depuis maintenant trois ans, tous les emballages se trient en Vendée ; une bonne chose pour faciliter le geste du tri de l'habitant, favoriser le recyclage et la valorisation de nos déchets.

En raison d'emballages imbriqués, la séparation technique des emballages, à VENDEE TRI, est difficile à réaliser, malgré les équipements automatisés. L'électro-aimant capte les boîtes de conserve en acier et emporte, malheureusement, le pot de yaourt emboîté dedans. Autre, exemple, le rayon infrarouge des trieurs optiques ne voit que l'emballage extérieur. Ainsi des capsules en aluminium dans des boîtes en carton ne sont détectées. Tous ces emballages ainsi dissimulés ne connaîtront pas le recyclage. En plus, les balles de matière conditionnées contenant des intrus seront refusées par le recycleur.

Alors n'imbriguez jamais un emballage dans un autre ; autrement dit, n'emboitez pas vos emballages.

Ces erreurs représentent un coût pour la collectivité, et donc **pour l'usager**. Elles mettent à mal le bon fonctionnement du centre de tri et celui des filières de recyclage.

Pour que le tri soit une réussite jusqu'au bout de la chaîne, il est important de se rappeler qu'**une fois vidés, les emballages, et seulement les emballages**, sont à déposer en vrac, **séparés des uns des autres**, dans les sacs ou bacs jaunes. Et si vous avez besoin de gagner de la place, vous pouvez compacter, un par un, vos emballages.

RECYCLAGE DES SAPINS DE NOËL

Comme chaque année, La Roche-sur-Yon Agglomération lance l'opération gratuite « broyage de sapins » afin de valoriser ces déchets verts après les fêtes de Noël.

Du 1^{er} au 15 janvier 2021, vous pouvez déposer votre sapin de Noël, sans sac à sapin, rue des Primevères à Fougeré, à proximité des ateliers communaux, à l'emplacement réservé à cet effet.

GESTION DES DECHETS PARTICULIERS ET AGRICULTEURS

RÈGLEMENTATION DE L'USAGE DU FEU

Un arrêté préfectoral du 26 novembre 2012 réglemente l'usage du feu sur le Département de la Vendée. Il est consultable en Mairie.

Cet arrêté précise, entre autre, que le brûlage des déchets verts produits par les ménages est interdit. Ces déchets doivent être apportés en déchèterie ou recyclés par compostage.

GESTION DES DECHETS CONSECUTIFS A L'ACTIVITE AGRICOLE

Tous les déchets sont recyclables (bâches, bidons, ficelles, produits vétérinaires etc).

Lors de l'achat des fournitures, les agriculteurs paient une écotaxe qui est reversée en partie aux fournisseurs pour récupérer tous les emballages et les produits non utilisés.

La Chambre d'Agriculture aide également au recyclage de tous ces déchets.

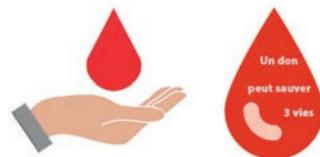
Aujourd'hui, tout un système est mis en place pour éviter leur accumulation.

L'incinération sauvage de ces déchets dégage des particules très nocives et dangereuses pour l'homme et la nature. Elle est interdite.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE BOURNEZEAU ET SES ENVIRONS



ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE DE BOURNEZEAU ET ENVIRONS



Les Patients ont besoin de sang à tout moment, même en temps de pandémie. Venez donner votre sang pour améliorer la santé dans le monde.

En 2021 le :

- vendredi 26 mars 2021, salle du Mitan à Bournezeau
 - mardi 20 juillet 2021, salle du Mitan à Bournezeau
 - mardi 23 novembre 2021, salle polyvalente Fougeré
- Nous vous attendons nombreux.

COVID 19 - Continuez à donner votre sang, les malades ont besoin de vous !

Toutes les informations sur le don de sang et les dates et lieux de collectes sont sur : <https://dondesang.efs.sante.fr>

APPEL A VICTIME



Gendarmerie nationale



Diffusion de photographies suite à la saisie de bijoux lors d'une opération judiciaire

Vous avez été victime d'un cambriolage entre janvier 2015 et le 19 octobre 2019.

La gendarmerie vous invite à consulter le site internet <https://www.bijoux44-gendarmerie.fr>

Une opération judiciaire diligentée par les enquêteurs de la section des recherches de Nantes, du GIR de Nantes et de la compagnie de Rezé a permis la saisie sur Nantes et ses environs de plus d'un millier de bijoux, provenant de cambriolages commis sur la région des Pays de la Loire.

Les enquêteurs ont donc photographié individuellement et en gros plan chaque objet pour permettre une éventuelle identification par les victimes d'un vol. Les 2000 photos de ces bijoux sont disponibles sur le site internet mentionné supra. Celles-ci ont été classées par catégories (montres, bagues, colliers, bracelets, pendentifs...) afin d'en faciliter la recherche.

Les personnes qui identifieraient des objets sur les photos sont invitées **en priorité à remplir le formulaire de contact disponible sur le site** en indiquant :

- leur identité,
- la référence de la photo du ou des bijoux qu'ils pensent reconnaître,
- la date et le lieu du vol,
- si possible :
 - la référence de la plainte,
 - la facture du bien,
 - la ou des photos où l'on peut identifier le bien.

Possibilité d'un accueil téléphonique

au 06 11 79 62 21
du lundi au mercredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

ACTION LOGEMENT

Visale, la garantie qui facilite votre accès au logement !

Pour tout renseignement complémentaire : www.visale.fr

VALENTIN HAÛY



L'Association Valentin Haüy représente et regroupe près de 250 personnes aveugles et malvoyantes sur le département de la Vendée

Objectifs

- rompre l'isolement par des rencontres amicales et des activités diverses
- faciliter l'autonomie dans la vie quotidienne
- accéder à la vie sociale et culturelle

Actions

- soutien moral, aide aux démarches administratives
- fourniture de matériel d'usage courant muni d'une synthèse vocale
- apprentissage de l'écriture et de la lecture Braille
- mise à disposition d'une bibliothèque sonore et d'une bibliothèque en Braille
- édition du « Point Lumineux », journal sonore bimestriel sur CD
- apprentissage du maniement des outils informatisés équipés d'un navigateur vocal (4 tuteurs)
- soutien aux personnes pouvant se réinsérer dans le monde du travail
- participation aux réunions de travail sur l'accessibilité des espaces publics et administratifs et du transport des personnes handicapées
- rencontres amicales (loisirs, voyages culturels) avec les équipes d'animation
- activités culturelles (théâtre en audiodescription, visites musées), ludiques et sportives (pétanque adaptée, piscine, randonnée, bricolages, sophrologie...)
- soutien au centre de distribution de travail à domicile pour le paillage et le cannage des sièges (dépôt à l'AVH). Cela donne du travail à 6 personnes handicapées sur le département.

Voyants, nous avons besoin de votre concours

- pour faire connaître notre association à toutes les personnes non et malvoyantes, y compris dans les maisons de retraite ou foyers logements
- pour contribuer à l'animation d'un secteur départemental :
 - Accompagner, conduire nos membres à leurs rencontres AVH
 - Donner votre voix pour enregistrer des livres sur support audio

Nos coordonnées

Association Valentin Haüy
Comité de Vendée - 39 bis rue de la Marne - BP 639
85016 La Roche-sur-Yon cedex

Permanences du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00
Tél : 02 51 37 22 22 - Courriel : comite.vendee@avh.asso.fr
Site internet : <http://larochesuryon.avh.asso.fr>
Page Facebook : Comité valentin haüy – Vendée

*Reconnue d'utilité publique en 1891,
habilitée à recevoir des dons et legs*

FAVEC

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES CONJOINTS SURVIVANTS, ET PARENTS D'ORPHELINS



Nous sommes un lieu d'accueil où le caractère humain des relations est prioritaire, où le conjoint survivant se sent écouté, aidé par des responsables qui ont traversé la même épreuve.

Notre Association Départementale a pour but :

- **DE DÉFENDRE LES DROITS** des personnes en situation de veuvage,
- **DE LES AIDER** dans leurs démarches administratives,
- **DE LES REPRÉSENTER** auprès des Pouvoirs publics afin de faire évoluer une législation actuellement défavorable.

Si vous êtes concernés, n'hésitez pas à nous rejoindre afin de faire nombre pour défendre nos acquis.

Des permanences sont assurées sur tous les secteurs de Vendée.

Renseignements : Mme Marylise SEGUIN : 02 51 94 45 95.

Sur le plan départemental

Permanences le lundi de 10h00 à 17h00 et le samedi sur rendez-vous à l'adresse suivante :

15 rue Anatole France - 85000 La Roche sur Yon.

Renseignements au 02 51 37 03 14.

Email : advc85@sfr.fr

Déplacement à domicile pour les personnes ne pouvant pas se déplacer.



L'OUTIL EN MAIN DES SOURCES DE L'YON

Vous êtes retraité·e·s vous avez appris un métier manuel vous voulez transmettre l'envie et la découverte des gestes appris à des jeunes enfants de 9 à 15 ans.

L'association L'Outil en Main des Sources de L'Yon vous invite à participer au démarrage de notre projet sur le secteur de la Chaize le Vicomte.

Nous vous proposerons de nous retrouver prochainement lors d'une réunion en sortie du déconfinement.

En attendant, prendre contact pour renseignements et inscription.

L'association qui a pour but d'initier les enfants, âgés de 9 à 15 ans, aux métiers manuels et du patrimoine.

Prenez contact : oemsy85@gmx.fr

Rendez-vous sur notre site internet de l'union nationale : www.loutilenmain.fr

Le Président : Jean-Pierre LUCAS - 07 71 14 37 53
Le secrétaire : Jean-Luc NOCET - 07 81 00 29 34

ATELIER ECRITURE

12 séances pour utiliser l'écriture comme outil de transmission des savoirs, des souvenirs, des émotions.

Découverte de techniques créatives d'écriture en s'appuyant sur la littérature pour écrire des morceaux choisis de sa vie.

Animé par Fabienne MARTINEAU, comédienne-conteuse

Lieu : **FOUGERE // salle des Associations (à côté de la mairie) - 58 rue de la Forêt**

Réunion d'information : **mardi 16 mars 2021 - 10h/12h - Salle annexe - rue des Primevères**

Tarif : 30€

Sur inscription à l'issue de la réunion d'information
Limité à 12 pers

Laurence LHUILLIER - Assistante administrative
Da3s - Espace Entour'âge



29 rue Anatole France
85000 La Roche-sur-Yon
Tél : 02 51 24 69 81

Laurence.lhuillier@larochesuryon.fr
<http://www.larochesuryon.fr/>

LOCATION TABLES ET BANCS

Si vous souhaitez réserver des tables et des bancs pour vos festivités, pensez à contacter le Comité des fêtes.

Comité des fêtes : 06 63 18 37 22 ou au 06 62 26 33 03.

PRESSE

Le quotidien Ouest-France recherche des correspondants Presse pour couvrir l'actualité locale à Fougeré : Actualité associative, culturelle, économique, vie municipale, vie des écoles... les correspondants de presse vont à la rencontre des acteurs locaux et des habitants.

Il s'agit d'une activité indépendante. Elle fait l'objet d'une indemnisation pour les articles et photos publiés. Le correspondant travaille en lien avec la rédaction.

Pour le Journal du Pays Yonnais contact :
BONNAUD Marion : marion_bonnaud@orange.fr

SNCF



Pour vous rendre au travail, découvrir la région ou sortir entre amis, ayez le bon réflexe : prenez le TER !

De FOUGERE, vous pouvez vous rendre à CHANTONNAY, à LA ROCHE SUR YON, à TOURS.

Les horaires de départ, d'arrivée sont disponibles sur le site <https://aleop.paysdelaloire.fr/vendee>

Contact tél : 02 51 44 76 10

Adresse :

Aléop - Antenne régionale de la Vendée
40 rue du Maréchal Foch
TSA 80040 85927 La Roche sur Yon Cedex 09

BIBLIOTHEQUE



Service public, intégrée au réseau des médiathèques de la Roche-sur-Yon Agglomération, la bibliothèque est gérée par une équipe de 14 bénévoles assurant permanences et animations. La carte d'accès, délivrée gratuitement permet aux

lecteurs d'emprunter livres, CD, DVD jeux sur l'ensemble des médiathèques.

Quelques chiffres de la bibliothèque locale :

- plus de 2600 livres en rayon : romans et BD pour enfants et ados ; romans, BD, policiers, biographies pour adultes et un large choix de documentaires tout public.
- acquisition d'une centaine d'ouvrages chaque année grâce à une subvention communale.
- arrivée de 30 nouveaux livres chaque mois en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Vendée.

Le catalogue avec présentation des résumés des nouveaux livres est réactualisé chaque mois et consultable sur la page de la bibliothèque du site internet de la commune www.fougere.fr. Les informations sont également communiquées sur la page facebook de la commune.

La carte d'adhérent vous permet l'accès gratuit à la plate-forme numérique e-media (adresse : <https://emedia.vendee.fr/>)

Ce service propose à tous les adhérents des bibliothèques de Vendée un large choix de livres, CD, films, jeux à télécharger.

Pour bénéficier de ce service, un code d'accès est nécessaire. Si vous le souhaitez, vous pouvez en faire la demande par mail à l'adresse : bibliotheque@fougere.fr.

Projets à venir :

- 15 mars - 15 mai : Exposition et animations autour du Chocolat
- 15 mai - 15 juillet : Exposition « Réveillons la nature » avec visite commentée de la forêt

Composition de l'équipe de 14 bénévoles :

Chantal ALBERT, Marion BONNAUD, Nicole BOIVINEAU, Michaël COLAS, Christiane HERBRETEAU (référente), Véronique HERBRETEAU, Marie-Agnès HURTAUD, Marie-Ange MAROT, Danielle OLIVIERO, Clotilde PERARD, Gisèle REMBAUD, Sandra REMPLILLON, Jeannine SICOT, Yvonne-Henriette ROY.

Horaires d'ouverture :

La bibliothèque est ouverte trois fois par semaine y compris pendant les vacances scolaires :

- lundi : 16h30 - 18h30
- mercredi : 16h00 - 18h00
- samedi : 10h00 - 12h00

Mail : bibliotheque@fougere.fr



Ecole publique Jacques Prévert

Après une fin d'année scolaire inédite dans son fonctionnement et une rentrée tout aussi originale, 111 élèves partagent chaque jour les bancs de l'école, « dans le respect du protocole sanitaire et des gestes barrières ».

Pour cette nouvelle année scolaire, le découpage est le suivant :

- **classe de TPS/PS** : Karine FARDEAU et Brittany FÈVRE, aide-maternelle
- **classe de MS/GS** : Hélène GIRARD et Amélie GRATON, aide-maternelle
- **classe de CP/CE1** : Sophie GUILLET
- **classe de CE2/CM1** : Cécile CHASLES et Antoine MATHÉ (le lundi, jusqu'à fin novembre)
- **classe de CM1/CM2** : Michaël COLAS (directeur) et Emeline MINAUD (décharge de direction le vendredi)

Malgré le contexte sanitaire et ses contraintes pour les enfants et le personnel, l'équipe essaie de monter des actions pédagogiques dans le cadre de son projet 2018/2022 qui s'articule autour de 3 objectifs principaux :

- **cohérence, continuité et progressivité des apprentissages**
- **climat scolaire**
- **coopérations et partages, source d'inspiration et d'apprentissages**

En parallèle, le thème retenu cette année est « De la Terre à l'Océan », en clin d'œil à Jules Verne ; il s'appuiera notamment sur les transports et les voyages (par la littérature, les Arts ou les rencontres) mais aussi le Vendée Globe.

Les restrictions actuelles ont mis à mal les actions programmées sur ce 1er trimestre, telles que la rencontre « Cross de secteur », le traditionnel Arbre de Noël des élèves ou la préparation des danses pour le bal du réseau. Néanmoins, les élèves ont quand même vécu quelques « bulles de respiration » ... Ainsi, les maternelles ont participé au Festival du Film, à La Roche, en octobre dernier. Ils se sont également rendus en forêt pour travailler sur l'automne. De même, dans le domaine sportif, les CP/CE1 et les CM1/CM2 ont suivi leur cycle « natation » même si des aménagements successifs n'ont pas facilité les apprentissages. Enfin, la 1ère séance de prévention routière, avec la pratique du vélo sur la piste aménagée, a pu avoir lieu fin septembre.

L'équipe et les enfants misent sur l'avenir ! Des projets ont été décalés au 1er semestre 2021 (surtout au printemps), telles que les rencontres du réseau ou les sorties culturelles. La classe « Environnement » à l'île d'YEU, programmée en juin dernier, a été repoussée à fin mai 2021 pour les nouveaux élèves de CM1/CM2. Les « anciens » CM2 ont, de leur côté, bénéficié d'une journée découverte sur l'île, en août dernier, pour pallier à ce report et finir leur scolarité en élémentaire sur un dernier bon souvenir commun.

D'autre part, l'école se réinvente... Tous les acteurs de l'établissement, enfants et adultes, tiennent à remercier

la Municipalité pour les investissements participant à sa modernisation ; après l'équipement informatique dans les classes en décembre 2019, c'est une nouvelle structure de jeux qui a trouvé sa place dans la cour, au retour des vacances de la Toussaint, pour le plus grand bonheur des maternelles et des CP.

Joyeuses fêtes de fin d'année et ... prenez soin de vous !

Renseignements et inscriptions

Michaël COLAS, directeur : 02 51 05 74 63

Mail : ce.0851359r@ac-nantes.fr

Conseil des Parents d'Elèves (CPE) de l'école Jacques Prévert

L'association est composée de parents d'élèves bénévoles. Elle a pour but de récolter des fonds par le biais de différentes manifestations et ventes, pour participer financièrement et humainement aux activités de l'école : sorties scolaires, achats de livres, de jeux, de boissons pour les collations, voyages de fin d'année.

Tous les parents d'élèves de l'école peuvent nous rejoindre ponctuellement ou durablement tout au long de l'année.

Dates à retenir

Vendredi 2 avril 2021 : Vente de brioches

Juin 2021 : Portes-Ouvertes de l'école

Vendredi 2 juillet 2021 : Vente de pizzas

Composition du bureau :

- présidente : Maude VEQUAUD
- vice-Présidente : Marie TAVEAU
- trésorière : Fanny ARCOUËT
- vice-trésorière : Lara DURAND
- secrétaire : Karen DAVIET
- Secrétaire adjoint : Benoit GIRAUD
- membres : Alan ARCOUËT, Céline RAPAUD, Clotilde PERARD, Emilie DENIS, Janick ALBERT, Jessica TARDIVEL, Sébastien GUILLEMARD, Sophie BOURSIER

Contacts

Maude VEQUAUD : 06 78 90 09 07

Mail : cpe.fougere85@gmail.com

Page FB : CPE ecole Jacques Prevert Fougeré

OGEC École privée Saint Joseph

L'OGEC (Organisme de gestion de l'enseignement catholique) de Fougeré est une association de loi 1901 en charge de la gestion de l'école privée Saint Joseph. Elle assure notamment la vie matérielle, la gestion financière et immobilière de l'école (entretien et réparation des bâtiments, employeur du personnel de l'école hors enseignants).

Comme un puzzle a besoin de chaque morceau, notre école a besoin de chacun. Ainsi, les parents bénévoles investis dans l'association, les enseignants et le personnel éducatif œuvrent ensemble pour que dans notre école les enfants puissent s'épanouir et donner le meilleur d'eux-mêmes.

À l'école, il n'y a pas que les enfants qui construisent ! Nous, parents engagés à l'OGEC, nous continuons à réaliser les travaux nécessaires au bon fonctionnement de l'école.

Nous organisons également des manifestations afin de récolter des fonds nécessaires à l'amélioration des conditions de vie de nos enfants. Les bénéfices qui en découlent permettent de financer certains investissements (équipements des classes, travaux d'entretien...) et d'assurer des conditions de travail confortables pour un enseignement de qualité.

L'été dernier, les membres de l'OGEC ont, entre autres travaux, rénové le préau de l'école.

Projets à venir

L'année 2021 sera quant à elle consacrée à l'étude et la réalisation des travaux de rénovation du bâtiment des sanitaires (toilettes, lavabos).

Dates à retenir

Dimanche 27 juin : KERMESSE Sous réserve des consignes sanitaires qui seront en vigueur

Composition du bureau

- président : Etienne CHAPELEAU
- trésorière : Virginie FRANCHETEAU
- vice-Trésorière : Aurore PELLETREAU
- secrétaire : Estelle BOURGEOIS
- vice-Secrétaire : Valérie BARJOLLE
- membres : Arnaud TRICHET, Brice PACAUD

Contacts

Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre, contactez-nous soit par mail : ogecfougere@gmail.com soit par téléphone Estelle Bourgeois : 06 84 22 22 41.

N'hésitez pas à suivre les actualités de l'école sur son site dédié <http://rpi-fougerethorigny.fr/> ou sur sa page Facebook

L'APEL du RPI Fougeré/Thorigny

L'APEL (Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre) du RPI est constituée de parents bénévoles soucieux de remplir leur rôle d'acteurs dans les écoles Saint Joseph et Jeanne d'Arc.

L'APEL est là pour représenter tous les parents d'élèves auprès des enseignants, de l'OGEC et de la paroisse.

Nous participons à l'animation de la vie de l'école et nous organisons des manifestations (Carnaval et Marché de NOËL) permettant de soutenir financièrement les projets éducatifs et pédagogiques pour les enfants de notre école. Nous participons également à l'organisation des portes ouvertes, à l'animation pastorale et à la kermesse. L'objectif de cette association est de permettre un échange entre les parents, les enseignants et la direction, le tout, au service des enfants. L'APEL finance, en partie, les sorties scolaires et spectacles.

Projets 2020

A cause de la crise sanitaire, l'année scolaire a été bousculée pour les enfants de notre école. Certaines animations (voyage scolaire, kermesse...) ont été annulées. Pour terminer sur une note plus positive, nous avons offert aux élèves de CM2 qui partent au collège des tickets de cinéma.

En Octobre, nous avons organisé une vente de produits gourmands sucrés et salés d'une biscuiterie artisanale vendéenne « La Maison des Délices ». Elle proposait des compositions gourmandes idéales pour les fêtes de fin d'année.

Dates à retenir

Samedi 9 Janvier 2021 : PORTES OUVERTES des écoles Saint Joseph et Jeanne d'Arc uniquement sur le site de Fougeré

Composition du bureau

- présidente : Marion BONNAUD
- secrétaire : Céline DUQUE
- vice-Secrétaire : Sonia DELATTRE
- trésorière : Adeline CHAPELEAU
- vice-Trésorière : Caroline GALIPAUD

Contacts

Marion BONNAUD : 02 51 48 10 24 ou 06 24 98 04 90

Mail : marion_bonnaud@orange.fr

Page Facebook : <http://rpi-fougerethorigny.fr>

Autres informations utiles : Notre association recrute des parents bénévoles alors si vous voulez nous rejoindre et participer pleinement à la vie de l'école, nous vous accueillerons avec plaisir. Chacun peut trouver de la joie à participer aux activités de l'APEL : se réunir, proposer et réaliser des projets ensemble, à la découverte d'autres parents et dans la bonne humeur !

Bonbadilom Fougeré Thorigny



L'association Bonbadilom Fougeré-Thorigny s'inscrit dans une politique de territoire autour de la jeunesse, en collaboration avec les mairies et différents partenaires (CAF, MSA, DDCS, Les Francas). Les membres du bureau mettent en place un projet éducatif qui est appliqué par l'équipe de direction et les animateurs de l'Accueil de Loisirs Bonbadilom.

Vos enfants sont accueillis de 7h30 à 19h00, par des animateurs permanents qui élaborent des activités en lien avec le projet pédagogique. Durant les vacances, l'équipe est renforcée avec de nouveaux encadrants.

Des activités sont proposées les mercredis et à chaque vacances avec un fil conducteur animant la curiosité des enfants. Au mois de juillet, les enfants ont la possibilité de participer à des mini-camps.

Les tarifs sont déterminés en fonction du quotient familial, lors de l'inscription en septembre.

Projets à venir

Les activités qui n'ont pas pu être mises en place cette année, en raison de la crise sanitaire, sont reportées à l'année prochaine.

Dates à retenir

L'assemblée générale devrait avoir lieu en mars-avril. Nous ne manquerons pas de vous en tenir informé. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook : ALSH Bonbadilom Fougeré-Thorigny

Composition du bureau

- co-présidentes : Gwendoline BOURNONVILLE et Mélanie AZURMENDI-BARBARIT
- co-trésoriers : Nadège DE LAMBILLY et Gaëlle MANDIN
- co-secrétaires : Carole LE GALL et Anne BOGUAIS

Contacts

Vous pouvez nous contacter par mail :

- direction@bonbadilom.fr
- inscriptions@bonbadilom.fr
- contact@bonbadilom.fr (bureau de l'association)

Vous pouvez nous contacter par téléphone :

- Fougeré : 02 28 97 50 97
- Thorigny : 02 51 06 39 07

Les adresses :

- Fougeré : 32 rue du commerce - 85480 Fougeré
- Thorigny : 21 rue des sables - 85480 Thorigny

Le Reflet des Fougères



L'association a pour objet le renforcement des liens générationnels et amicaux par la rencontre et l'animation lors de réunions péri-

odiques. Elle est adhérente à la Fédération Départementale de Familles Rurales.

En complément, la section chorale est composée d'une trentaine de choristes de Fougeré, Thorigny, la Chaize et Bournezeau. Les chanteurs répètent chaque lundi matin, chef de chœur : Jacques Crépeau.

Dates à retenir

Jeudi 21 janvier 2021 : ACCUEIL INSCRIPTIONS 2021 de 9h00 à 12h00 à la salle annexe

Vendredi 19 mars 2021 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET REPAS à 10h30 à la salle polyvalente

Vendredi 16 avril 2021 : SPECTACLE COMIQUE « LES SALES GOSSES » à 20h30 à la salle polyvalente

Jeudi 27 mai 2021 : JOURNÉE PÊCHE

Début juin : CROISIÈRE SUR LA CHARENTE

Contacts

Christian MAROT : 06 09 58 20 99

Dominique HERBRETEAU : 06 83 32 26 67



Rythme Fou'

Rythme Fou' propose des cours de danse modern-jazz pour les filles et garçons à partir de 4 ans. Environ 50 élèves sont répartis en 6 groupes dirigés par Claire LAHEUX.

Projets à venir

Nous espérons pouvoir mettre en place des nouveaux stages de danse pendant les vacances.

Le spectacle 2020 n'ayant pu avoir lieu, nous proposerons dans le courant de l'année, et si les conditions sanitaires nous le permettent, d'autres projets.

Dates à retenir

Vendredi 18 et samedi 19 juin 2021 : SPECTACLE DE DANSE à 20h30 à la salle polyvalente

Contacts

Claudine GILBERT : 02 51 05 74 13

Mail : rythmefou85@gmail.com

N'hésitez pas à suivre nos actualités, stages et événements sur notre page Facebook « Assoc Rythme Fou »

Les Arts s'emmêlent

L'association « Quand les pinceaux s'en mêlent » a changé de nom. En effet, lors de notre dernière Assemblée générale, il a été validé un nouveau nom, « Les ARTS s'emmêlent », avec de nouvelles perspectives.

L'association a pour objet de réunir les artistes de Fougeré : les peintres, les photographes, les poètes, les sculpteurs, les musiciens, etc. Elle organisera une exposition au moment des vœux du maire ainsi que des événements associés aux arts.

Projets à venir

Pour la fin du printemps 2021, l'association organisera la visite de jardins de particuliers fougeréens qui le souhaitent. Tout un circuit sera mis en place, avec la participation de la bibliothèque, des écoles, de la mairie, et plusieurs autres associations de Fougeré. A cette occasion, les œuvres de nos artistes seront exposées dans ces écrans de verdure ainsi que dans certaines rues de Fougeré. Le thème de cette exposition sera « Le Jardin ».

L'association demande aux particuliers qui souhaitent participer à cette 1^{ère} édition de l'exposition des jardins de se faire connaître auprès de M. Jacques DEFONTAINE par mail à l'adresse suivante : jjdefontaine@gmail.com

Date à retenir

2^{ème} quinzaine de juin 2021 : Visite de jardins de Fougeré réservée aux Fougeréens et expositions des œuvres.

Composition du bureau

- président : Alix ROBET
- secrétaire : Jean-Claude HERBRETEAU
- trésorier : Jacques DEFONTAINE

Contacts

Alix ROBET : alix.robet@wanadoo.fr
Jacques DEFONTAINE : jjdefontaine@gmail.com

Association Sportive Fougeréenne de Gymnastique



Après les fêtes, rejoignez-nous pour une heure ou plus de sport !

Les séances de gymnastique ont démarré en septembre, mais il est toujours possible de vous inscrire en cours d'année (tarif dégressif en fonction de la date d'inscription).

Horaires des cours

- mercredi 18h30 - 19h25 : gym tonique-zumba (des places encore disponibles)
 - mercredi 19h30 - 20h25 : gym forme - détente
 - jeudi 10h30 - 11h25 : gym forme - détente
- Les cours sont assurés par Mylène MOLNAR

Dates à retenir

Juin 2021 : Assemblée Générale

Juin 2021 : Rando pédestre de fin d'année avec pique-nique (ouverte à tous)

Composition du bureau

Gladys BONNAUDET s'est retirée du bureau pour se consacrer à d'autres activités.

Contacts

Marif JANIN : 06 02 38 05 12

Mail : marif.janin@wanadoo.fr

Site : www.gym-fougere.fr

Les Copains d'abord



L'association « Les Copains d'abord » est composée de jeunes âgés de 13 à 23 ans.

L'objectif de notre association est de rassembler tous les jeunes de cette tranche d'âge, d'apprendre à se connaître et se divertir ensemble.

Pour cela, nous nous regroupons au moins une fois par mois pour pratiquer des activités en commun ou pour organiser des manifestations comme la Fête de l'Été, le lavage des voitures, Halloween.

Projets à venir

Pour l'instant, nous n'avons pas de projet à venir étant donné la situation actuelle mais nous espérons toujours réaliser notre Fête de l'Été pour 2021.

Composition du bureau

- président : Lucas SORIN
- vice-président : Charlotte VIOLEAU
- secrétaire : Noémie FLEURISSON
- vice-secrétaire : Mael HUCTEAU
- trésorier : Jules SORIN
- vice-trésorier : Maxence JARRION

Contacts

Lucas SORIN : 06 95 14 25 07

Noémie FLEURISSON : 07 82 99 46 01

Mail : Lescopaindabord85@gmail.com

Tennis Club Fougeréen



Le TCF fait peau neuve cette année, de nouveaux membres sont venus rejoindre notre association. L'objectif demeure toujours de mettre à disposition notre structure au plus grand nombre avec un faible coût, afin de pratiquer le tennis de façon ludique et familiale.

Le contexte sanitaire actuel ne nous permet pas de nous projeter mais nous comptons bien organiser dès que cela sera possible des journées découvertes pour les plus jeunes ainsi qu'un tournoi. Vous pouvez dès à présent vous inscrire pour l'année 2021 et rejoindre le groupe Facebook (Tennis Club Fougeré).

Projets à venir

- un éclairage du court est en réflexion.
- un projet d'animation pour les jeunes avec l'entraîneur du club de Bournezeau est à l'étude.

Dates à retenir

Au regard de la situation sanitaire actuelle, il est difficile de communiquer les dates définitives. Ces dernières seront diffusées ultérieurement.

2^{ème} quinzaine de mars 2021 : PORTES-OUVERTES de 10h30 à 12h30 au terrain de tennis

Juin 2021 : INITIATION des élèves des écoles au Tennis de 9h30 à 16h00 au terrain de tennis

Juin 2021 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE à 20h00 salle annexe

De Juin à Août 2020 : TOURNOI DES ADHÉRENTS (Éliminatoires) Finale à fixer au mois d'Août.

Composition du bureau

- président : Janick ALBERT
- vice-Président : Martial CHAILLOU
- trésorière : Yvonne-Henriette ROY
- secrétaire : Manuel BOURGEOIS
- vice-Secrétaire : Dominique HERBRETEAU

Contacts

Manuel BOURGEOIS : 07 70 27 90 26

Site : <http://tennisclubfougere8.wix.com/tennis-club-fougere>

Courriel : tennisclubfougere85@gmail.com
demande d'adhésion et renseignements



Sport Olympique Fougeré Thorigny



Association sportive, de Fougeré et de Thorigny, proposant la pratique du football. Le club comprend une Ecole de Foot pour les enfants de 5 à 10 ans, ainsi que deux équipes Seniors et une Loisirs.

Projets à venir

Bien impacté par la crise sanitaire, le club espère reprendre ses activités le plus rapidement possible, et dans les meilleures conditions bien entendu.

Concernant les manifestations, il a fallu malheureusement annuler le concours de Belote et la soirée du club. Pour le moment, il nous est compliqué de se projeter pour celles prévues en début d'année prochaine.

Sur le plan sportif, nous espérons fidéliser nos licenciés et ainsi maintenir deux équipes Seniors. Une montée pour l'équipe fanion était l'un des objectifs. Pour l'équipe Loisirs, l'important est avant tout la bonne ambiance.

L'école de foot se porte bien, avec de nombreuses nouvelles signatures en Septembre (notamment en U6-U7). Nous espérons pouvoir continuer de faire découvrir le football et suivre les jeunes dans leur apprentissage de ce sport.

Date à retenir

Vendredi 5 février 2021 : CONCOURS DE BELOTE à 20h30 à la salle polyvalente

Composition du bureau

- président : Quentin PASQUEREAU
- vice-Président : Pascal PICARD
- secrétaire : Fabien FRAPPIER
- secrétaire Adj. : Jérémie DESSOMME
- trésorier : Philippe RABILLIER
- trésorier Adj. : Franck PASQUEREAU

Contacts

Président : Quentin PASQUEREAU - 06 29 68 73 37

Secrétaire et Responsable de l'Ecole de Foot : Fabien FRAPPIER : 06 25 62 78 23

Mail : soft85.football@gmail.com

Site Web : <https://soft85.kalisport.com/>



VTT Loisirs Fougéré



L'association a pour but de regrouper les amateurs de VTT (hommes ou femmes) pour pratiquer ce loisir en groupe, sans esprit de compétition et dans une ambiance conviviale.

Les sorties se font en général le dimanche matin (voir certains jours fériés ou en semaine selon les disponibilités de chacun) sur la commune de Fougéré ou les communes voisines. Dans ce cas, le RDV pour un départ groupé est à 9h ou 9h30 (selon les groupes) au local VTT. Régulièrement nous participons également à des randonnées extérieures sur le département de la Vendée, dans ce cas l'horaire de départ peut être différent. Il est donc préférable de consulter le blog ou notre page Facebook pour connaître le programme/horaires à l'avance.

A ce jour, l'association se compose d'une trentaine de membres. Avant toute adhésion, nous vous proposons de faire plusieurs sorties avec un des groupes pour évaluer votre niveau et voir si ce que nous proposons correspond à vos attentes.

Date à retenir

Samedi 06 février 2021 : Assemblée générale à 18h00 à la salle annexe

Contacts

Matthieu FOURNIER, Président : 06 61 32 25 97
Mail : vttloisirs.loisirs@gmail.com
Blog : <http://www.vttloisirsfougere.blogspot.fr>
Facebook : vtt loisirs fougere

Union Nationale des Combattants (UNC) et Soldats de France de Fougéré



Œuvre d'union sacrée, patriotique, morale et humanitaire, ouverte à tous ceux qui ont servi sous les armes, sans distinction d'opinion, de race ou de

religion, l'Union Nationale des Combattants (UNC) et Soldats de France de Fougéré a pour objet de :

- perpétuer le souvenir des Combattants morts pour la France, entretenir et servir leur mémoire,
- développer les œuvres sociales et d'entraide notamment pour les veuves,
- contribuer à l'éducation et au développement du civisme, par l'organisation de conférences, visites, cérémonies

Peuvent être membres :

- militaires d'active, réserve et en retraite et ceux qui ont participé à des opérations de guerre de maintien de l'ordre et de paix,
- ceux qui ont effectué le Service National,
- ceux qui ont accompli leur obligation de citoyen (JAPD, Journée Défense et Citoyen-neté et SNU),
- ceux qui contribuent ou ont contribué à servir à la protection et la sécurité des biens et des personnes (pompiers, protection civile, croix rouge, etc),
- les élus.

Projets

- recruter les anciens combattants, les veuves d'anciens combattants et les soldats de France pour atteindre un effectif de 50 (au moins égal aux communes voisines),
- encourager l'engagement civique et transmettre les valeurs patriotiques aux jeunes générations en les impliquant dans des projets visant à leur transmettre la mémoire des combattants et à les sensibiliser à l'héritage contemporain des derniers conflits,
- tout en respectant l'œuvre de nos anciens, avoir un nouvel espace dédié au souvenir et à la mémoire. Actuellement situé en bout de cimetière dans un lieu de passage, l'ancien monument manque d'espace, les différents participants aux cérémonies sont amenés à déborder sur les tombes. Le cimetière ne doit pas être une cour de récréation mais doit rester un lieu de recueillement et de paix pour nos défunts. En outre, cette opération pourra être financée en grande partie voire entièrement par le département et la région.

L'association a pu acquérir un drapeau Soldats de France. Nous tenons à remercier les généreux donateurs. En effet, nous avons sollicité les entreprises et artisans de Fougéré, nous remercions celles qui nous ont aidés, pour les autres elles peuvent encore participer à l'achèvement du financement, elles seront les bienvenues.

Dates à retenir

- Samedi 20 février 2021** : Assemblée Générale
- Samedi 1^{er} mai 2021** : Journée des bleuets de France - vente de muguet, café, brioche
- Samedi 8 mai 2021 à 10h00 au monument aux morts** : Cérémonie du 76^e anniversaire de l'armistice de 1945. Nous comptons sur la participation des familles des morts pour la France qui était prévue initialement pour le 75^e anniversaire.

Contacts

Mail : uncfougere@yahoo.com
Tél. : 02 51 05 74 25

Amicale Cycliste Fougeréenne



L'ACF et sa section Handisport entourée de ses adhérents et bénévoles a pour but principal d'accompagner et d'encourager, depuis plus de 40 ans déjà, tous ceux et celles qui portent un intérêt particulier au sport cyclisme sur route.

Sachez que l'association a recréé son école de vélo pour les plus jeunes (apprentissage aux différentes techniques, d'adresses et conduites sur route que ce soit pour la compétition ou le loisir).

Projets à venir et dates à retenir

Suite à la pandémie, qui nous oblige encore aujourd'hui et comme tout le « monde » au confinement, nous avons été contraints d'annuler toutes nos manifestations 2020.

Dates à retenir

Aussi, dans une perspective plus optimiste, pour 2021 sont à noter les événements suivants :

en janvier 2021 : Galette des rois

le dimanche 11 Avril 2021 : Rando pédestre

en mai 2021 : Courses cyclistes minimes et séniors

en juin 2021 : Jeux pré-licenciés (pour nos jeunes)

Composition du bureau

L'assemblée générale prévue le 13 novembre 2020 n'ayant pu avoir lieu en raison des consignes sanitaires, la composition du bureau reste inchangée si ce n'est que M. Jean-René CHEVOLLEAU a démissionné de son poste de secrétaire.

Autres informations utiles

Pour conclure, nous adressons un « MERCI » spécial à tous nos adhérents bénévoles et annonceurs sponsors lesquels, par leur soutien financier pour 2020, ont permis de faire face à l'ensemble de nos frais fixes annuels. Nous espérons vivement les retrouver à notre galette des rois pour les en remercier autour du traditionnel verre de l'amitié.

Contacts

Grégory PERROCHEAU : 06 29 85 42 61



ADMR, une aide à domicile proche de vous

Services à Domicile
L'ADMR EST CONVENTIONNÉE PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

ADMR pour tous, toute la vie, partout
le service de service à la personne

Avec mon fils Laurent, J'ai choisi l'ADMR pour rester à la maison en toute confiance.

Depuis **70 ans** l'ADMR veille sur vos proches !

www.admr85.org

L'association locale ADMR de La Chaize le Vicomte intervient sur votre commune et propose des services à domicile pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ainsi que les familles : entretien du logement, aide à la personne, téléassistance, livraison de repas, garde d'enfants à domicile, ... Des services répondant aux besoins de chacun grâce à nos 14 salariés que la crise sanitaire a mis en lumière par leur engagement de tous les jours auprès des personnes fragiles.

L'ADMR, ce sont aussi des bénévoles qui, par leur présence, apportent un soutien aux personnes isolées et en perte d'autonomie. Nous recherchons activement des bénévoles pour réaliser des appels de convivialité et des visites à domicile.

Nous souhaitons apporter plus et mieux à ceux qui nous font confiance. La qualité de notre service est une préoccupation constante.

Contacts

Tél. : 02 51 24 31 81

Mail : admr.lachaize@orange.fr

Référent local : Claude SOUDRY

Tél. : 06 85 40 67 26

Mail : csoudry@libertysurf.fr

Fougeré

Agenda 1^{er} semestre 2021

Janvier

SAMEDI 9

PORTES OUVERTES des écoles Saint-Joseph et Jeanne d'Arc uniquement sur le site de Fougeré

JEUDI 21

PERMANENCE ADHÉSIONS « Le Reflet des Fougères » de 9h00 à 12h00 à la salle annexe

EN JANVIER

GALETTE DES ROIS

« Amicale Cycliste Fougeréenne » à 18h00 à la salle polyvalente

Février

VENDREDI 5

CONCOURS DE BELOTE

« Sport Olympique Fougeré Thorigny » à 20h30 à la salle polyvalente

SAMEDI 6

ASSEMBLEE GENERALE

« VTT Loisirs Fougeré » à 18h00 à la salle annexe

SAMEDI 20

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

« l'Union Nationale des Combattants »

Mars

JEUDI 11

BUS DE L'EMPLOI

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.larochesuryon.fr

VENDREDI 19

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET REPAS

« Le Reflet des Fougères » à 10h30 à la salle polyvalente

2^{ÈME} QUINZAINE

PORTES-OUVERTES

« Tennis Club Fougeréen » de 10h30 à 12h30 au terrain de tennis

Avril

VENDREDI 2

VENTE DE BRIOCHES

« CPE de l'Ecole Jacques Prévert »

DIMANCHE 11

RANDONNÉE PEDESTRE

« Amicale Cycliste Fougeréenne »

VENDREDI 16

SPECTACLE COMIQUE

« Les sales gosses »

« Le Reflet des Fougères » à 20h30 à la salle polyvalente

Mai

SAMEDI 1^{ER}

JOURNÉE DES BLEUETS DE FRANCE :

vente de muguet, café, brioche

« l'Union Nationale des Combattants »

SAMEDI 8

CÉRÉMONIE DU 76^E ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE 1945

« l'Union Nationale des Combattants » à 10h00 au monument aux morts

JEUDI 27

JOURNÉE PÊCHE

« Le Reflet des Fougères »

EN MAI

COURSES CYCLISTES MINIMES ET SÉNIORS

« Amicale Cycliste Fougeréenne »

Juin

DÉBUT JUIN

CROISIÈRE SUR LA CHARENTE

« Le Reflet des Fougères »

EN JUIN

ASSEMBLEE GENERALE

« Association Sportive Fougeréenne de Gymnastique »

RANDO PEDESTRE DE FIN D'ANNEE

AVEC PIQUE-NIQUE (ouverte à tous)

« Association Sportive Fougeréenne de Gymnastique »

INITIATION

des élèves des écoles

« Tennis Club Fougeréen »

de 9h30 à 16h00 au terrain de tennis

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

« Tennis Club Fougeréen »

à 20h00 salle annexe

JEUX PRÉ-LICENCIÉS (pour nos jeunes)

« Amicale Cycliste Fougeréenne »

DEUXIÈME QUINZAINE

VISITE DE JARDINS DE FOUGERÉ

RESERVÉE AUX FOUGERÉENS ET

EXPOSITIONS DES ŒUVRES

« Les Arts s'emmêlent »

VENDREDI 18 ET SAMEDI 19

SPECTACLE DE DANSE

« Rythme Fou' »

à 20h30 à la salle polyvalente

DIMANCHE 27

KERMESSE

l'OGEC École privée St Joseph

De juin à août

TOURNOI DES ADHÉRENTS

(Éliminatoires)

« Tennis Club Fougeréen »

Finale à fixer au mois d'Août

Fougeré Infos

Création & impression :  Imprimerie Jauffrit - Le Poiré-sur-Vie - Tél. 02 51 31 87 15

Rédaction documentation : Mairie de Fougeré - Tél. 02 51 05 71 78 - www.fougere.fr

Crédits photos : Mairie de Fougeré, les associations...

Nombre d'exemplaires imprimés : 600 exemplaires - Décembre 2020



Aubigny - Les Clouzeaux / Dompierre-sur-Yon / Fougeré
La Chaize-le-Vicomte / La Ferrière / La Roche-sur-Yon
Landeronde / Le Tablier / Mouilleron-le-Captif / Nesmy
Rives de l'Yon / Thorigny / Venansault